
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR23.05PR**

concernant

**une demande de crédits d'investissement de CHF 1'000'000.- pour la
rénovation des infrastructures de la salle de la Marive et de CHF 337'000.-
pour le remplacement des éclairages de la salle à des fins d'efficacité
énergétique**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 4 avril 2023.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Anita ROKITOWSKA, Lionel BILLAUD, Jean-François CAND, Loann GAILLARD, David GRANDJEAN, Christophe LOPERETTI, Pierre-Henri MEYSTRE et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de Mesdames et Messieurs Carmen TANNER, Vice-syndique, François ARMADA, Municipal, Raphaël KUMMER, Chef de service (SCU), Patrick DÉRIAZ, Superviseur de la Marive (SCU), Thomas CZÁKA, Chef de service (BAT), Jean-François SUTTERLET, Resp. gestion immobilière (BAT) et Marion CHOPARD, Resp. d'immeubles (BAT). Nous les remercions pour leur disponibilité, ainsi que pour les réponses précises apportées aux commissaires.

HISTORIQUE :

Inaugurée en 1994, la salle polyvalente de la Marive n'a connu que peu de transformations.

Les principales sont :

2010 : Remplacement de la domotique. Modernisation des installations techniques (chauffage-ventilation-électricité), remplacement d'une chaudière, puis de 2016 à 2021 il s'est surtout agi d'interventions concernant des appareils ménagers pour la cuisine.

2021 : Raccordement au chauffage à distance.

Ces interventions ponctuelles n'apportent pas d'améliorations à la salle principale et ses annexes.

OCCUPATION DE LA MARIVE :

La Marive fonctionne bien. Les locations sont optimisées. Une équipe de trois personnes fait tourner le bâtiment. La redynamisation est possible car un effort supplémentaire est porté sur les infrastructures et sur des ressources supplémentaires. La Marive est occupée 160 jours par an, toutes manifestations confondues.

REDYNAMISATION :

Afin de redynamiser et de rendre la Marive plus attractive, il est important d'y apporter des modifications pour satisfaire les usagers et attirer de nouveaux utilisateurs, par exemple des séminaires, en mettant à disposition une équipe formée en marketing et communication, ce qui permettrait de générer des revenus supplémentaires, d'où le présent préavis.

Les travaux prioritaires seront conduits conjointement par le service de l'Urbanisme, celui des Bâtiments et le dicastère de la Culture. URBAT sera chargé de tout ce qui a trait à l'amélioration de ce bâtiment et de l'aspect énergétique, qui il est vrai ne correspond plus aux standards actuels. Les travaux projetés entrent tous dans une logique d'amélioration et de confort.

Le préavis étant très détaillé, ce rapport ne revient que sur quelques précisions.

REAMENAGEMENT DES ESPACES VERTS :

Les plates-bandes seront retravaillées. Il est également prévu de créer un îlot de verdure sur l'esplanade de la Marive.

REPLACEMENT DES PENDRILLONS (RIDEAUX DE SCENE) :

Les rideaux actuels sont en bout de course et s'ils ne sont pas changés ils risquent de tomber en lambeaux.

ECLAIRAGE DE SCENE :

Les ampoules seront bientôt interdites à la vente : il est impératif de les remplacer par des LED. L'utilisation de LED apportera un confort supplémentaire sur la scène. La chaleur sera ainsi diminuée.

BARRIERE AUTOMATIQUE DU PARKING :

C'est un système efficace et polyvalent, surtout vis-à-vis des clients qui demandent de pouvoir privatiser le parking lors de leurs manifestations. Il permettra également de réduire les incivilités.

CREDIT DE CHF 337'000.- POUR LE REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES :

Afin d'obtenir une véritable efficacité énergétique, l'éclairage de la Marive sera rénové, ce qui permettra une économie substantielle.

Après discussions la commission émet les vœux suivants :

VOEU 1 :

Que le matériel de sonorisation et d'éclairage scénique soit choisi afin de correspondre aux standards actuels du domaine de la technique de scène et de l'événementiel. La commission suggère également de demander des avis externes à des spécialistes en la matière.

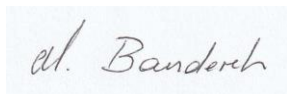
VOEU 2 :

La commission émet également le vœu que toutes les études menées par des experts respectent le budget.

Conclusions :

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions de ce préavis.

Mireille BANDERET, rapportrice :

A handwritten signature in cursive script, reading "M. Banderet", is displayed within a light blue rectangular background.

Yverdon-les-Bains, le 13 avril 2023